

Paris le 7 novembre 2019

## [Vient de paraître]

### Les actes de la Rencontre « Culture et Économie Sociale et Solidaire : la 3ème voie »

Le Festival d'Avignon, la Fondation Crédit Coopératif et le Labo de l'ESS publient ce jour les **actes de la rencontre « Culture et Économie Sociale et Solidaire : la 3ème voie »** organisée le 12 juillet dernier dans le cadre de la 73ème édition du Festival d'Avignon.

Troisième chapitre des rencontres « Culture & ESS » de la Fondation Crédit Coopératif et du Labo de l'ESS, cet événement a fait suite à la publication du compte rendu de mission « Rapprocher la Culture et l'ESS » rédigé par Bernard Latarjet et à la rencontre « Culture & ESS : la troisième voie ? » organisée dans le cadre du Festival d'Avignon 2018.

Il a notamment **permis d'approfondir et de préciser les mesures nécessaires au développement des entreprises de l'ESS dans le monde de la culture** et de faire émerger des **voies d'actions** qui ont été présentées en fin de rencontre.

Olivier Py, directeur du Festival d'Avignon appelait d'ailleurs en introduction de la rencontre à : *« Inventer un lien entre la culture et l'économie qui fasse honneur à la France : cette France de la culture permettra à l'Europe d'être moins un simple arrangement monétaire, mais aussi une Europe de la culture. »*

---

### Les voies d'actions proposées par le collège « Culture & ESS » du Labo de l'ESS

---

#### Accompagnement et formation des entrepreneurs

1. Améliorer la connaissance et renforcer l'évaluation des besoins et de l'offre de formation et d'accompagnement des acteurs culturels.
2. Renforcer la formation des accompagnants *« les structures, notamment celles portant le DLA, ne disposent pas toujours d'accompagnants avec l'expérience requise en matière d'économie culturelle. »*
3. Mettre en relation les entreprises culturelles et les structures d'accompagnement : *« Beaucoup d'entrepreneurs culturels ne connaissent pas les différentes possibilités d'accompagnement dont ils disposent dans leur région. »*
4. Mieux articuler les structures habilitées à assurer le DLA et l'ensemble des opérateurs de l'accompagnement comme les CAE, les lieux intermédiaires, les bureaux de production, etc.
5. Conforter les moyens publics dédiés à l'accompagnement : *« ils sont en réduction alors que les demandes d'accompagnement continuent de croître. »*

## Création et développement de nouveaux lieux

1. Mieux faire connaître, notamment aux pouvoirs publics, la réalité de « *ce tissu d'acteurs intermédiaires* » et améliorer leur évaluation.
2. Améliorer et sécuriser les voies d'accès au foncier.
3. Mieux mobiliser les dispositifs de droit commun : Action Cœur de ville, EAC, dispositif du CGET pour les 300 futurs tiers-lieux...
4. Sans créer de nouvelles labellisations, mobiliser les moyens de conventionnement et les aides, notamment les aides à l'emploi

## Adaptation des modèles économiques

1. Encourager la diversification des ressources à travers le développement de nouveaux services
2. Sensibiliser les banques aux caractéristiques de l'économie culturelle, mieux articuler le travail des banques et des OFAS, encourager l'ouverture des grandes institutions aux TPE culturelles
3. Développer le mécénat territorial et la recherche de nouvelles ressources privées : financement participatif, nouveaux produits d'épargne culturelle...
4. Adapter les dispositifs d'aides à l'emploi comme le FONPEPS

## Coopération

1. Développer l'accompagnement et le conseil en coopération en encourageant la mise en œuvre d'un plan de formation en ingénierie de la coopération pour les groupements, PTCE, collectif etc., en soutenant les formes de compagnonnage et de coopération de pair à pair entre acteurs culturels et en améliorant la coordination avec les aides régionales, ce qui permettrait d'impulser une politique ambitieuse de soutien à la coopération.
2. Instaurer une bonification des aides privées et publiques en cas de coopération, « alors que la coopération et le collectif sont souvent jugés comme inquiétants.

[Téléchargez les Actes ici](#)

---

## Contact presse

**Sophie Bordères**

Reponsable de la communication et des partenariats

Labo de l'ESS

sophie@lelabo-ess.org

tel : 01 80 05 82 06